



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 131489

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le projet de suppression de 28 postes dans les établissements scolaires du premier degré de la Nièvre, en vue de la rentrée scolaire 2012. En effet, les enseignants, les familles et les élus s'inquiètent des conséquences de ces nouvelles mesures qui se traduisent à ce jour par 21 fermetures de classes, le retrait de 8 postes hors classe dont 6 en RASED, et une seule création de poste sur le département. La suppression de 66 000 postes dans l'éducation nationale, depuis 2007, impose à l'ensemble des enseignants et des élèves des conditions de travail insupportables. De plus en plus d'enfants en difficulté ne sont plus pris en charge et la disparition des postes RASED, qui jouent aussi parfois le rôle de médiateur, impactera directement les élèves et les enseignants. À cela s'ajoute une augmentation du nombre d'élèves par classe et un recul de la scolarisation des moins de trois ans. De nombreux syndicats d'enseignants et parents d'élèves ne cessent de dénoncer cette politique à courte vue. Alors que l'urgence est de mettre fin aux écarts observés entre les élèves les plus favorisés et ceux qui subissent de plein fouet les ségrégations sociales et spatiales, les nouvelles suppressions de postes condamnent l'éducation nationale dans ses missions premières. Aussi, elle lui demande de réexaminer le projet de suppression des 28 postes d'enseignants et de RASED dans la Nièvre.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131489

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2651

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)